

RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2021-2022

Le conseil d'établissement a un rôle prépondérant à jouer dans la vie de l'établissement.

La Loi sur l'instruction publique (LIP) prend soin de préciser que **toute décision** du conseil d'établissement doit être prise dans le **meilleur intérêt des élèves**.

Le conseil d'établissement constitue un **lien** entre les **parents** de tous les élèves et le **personnel de l'établissement**. Il permet à toutes ces personnes **d'échanger et de se concerter afin d'offrir la meilleure éducation possible aux élèves**.

Pouvoirs consultatifs et d'approbation.

Présentation des membres du CÉ 2021-2022

Mathieu Giguère (année #1 du mandat) Membre parent, Président du CÉ et Représentant au Comité de parents du CSS des Patriotes

Miguel Vincent (année #2 du mandat) Membre parent, Vice-président du CÉ

Pascale Barrette-Lavoie (année #1 du mandat) Membre parent et substitut au Comité de parents du CSS des Patriotes

Audrey Duquette-Rousseau (année #2 du mandat) Membre parent

André-Philippe Mallette (année #1 du mandat) Membre parent

Diana Milena Foliaco Alfaro Membre parent substitut

Madame Madeleine Harvey (invitée) Directrice de l'école

Madame Rachel Gagnon Technicienne du service de garde

Madame Geneviève Darveau Enseignante au préscolaire

Madame Chantal Lavigne Enseignante en 2ème année

Monsieur Marc-André Bouchard (substitut) Enseignant de musique

Représentant(e) du personnel de soutien Poste vacant

Dossiers et décisions prises

Année marquée par:

- Apprivoisement de la situation sanitaire
- Retour d'activités éducatives (très peu en 2020-2021)
- Dernière année du projet éducatif

Déroulement

- 9 séances (10 initialement prévues)
- Mode virtuel utilisé, selon la situation sanitaire du moment

Formation obligatoire pour les membres de CÉ mise en place par le Ministère:

- Capsules et vidéos
- Accompagnement complet couvrant les rôles et responsabilités des membres du CÉ

Principaux dossiers:

- Règles de régie interne du CÉ et du service de garde;
- Critères de sélection de la direction d'établissement;
- Frais divers chargés aux parents;
- Grille-matière et Grille-horaire 2022-2023;
- Fournitures scolaires 2022-2023;
- Prévisions budgétaires 2022-2023;
- Photos scolaires;

Le budget

- Maintien d'un équilibre budgétaire tout en limitant au maximum les impacts sur les services directs aux élèves dans les choix qui sont faits.
- Le fonds à destination spéciale a également été géré afin que tous les enfants de l'école puissent bénéficier de ses retombées. De nombreuses activités ont été organisées vers la fin de l'année scolaire, **FABULEUX!**

Le **CÉ a la responsabilité de sonder les élèves** au moins 1 fois par année.

La consultation pour 2021-2022 était en lien avec les **classes extérieures**.

Considérant que le fonds à destination spéciale s'est grandement apprécié au cours de l'année, nous avons choisi **d'amorcer la réflexion** concernant ce type d'infrastructure, en **commençant par les élèves:**

90,6% (174) des 192 élèves ayant répondu seraient en faveur de ce type de projet

Principaux commentaires:

- Un **endroit couvert** pour être à l'ombre et à l'abri des intempéries
- Des **tables pour écrire plus facilement** et **différentes sortes de sièges** (balançoires a été mentionné à plusieurs reprises)
- Qui se trouve **entouré d'éléments de la nature** (arbres, eau, jardin...mais sans moustique!)
- Qui **permet de pouvoir bouger/explore** tout en apprenant

